

# La municipalité VOUS INFORME

POUR RECEVOIR DES ALERTES  
SUR UNE MESURE D'URGENCE,  
UN AVIS D'ÉBULLITION,  
UNE FERMETURE DE RUE, ETC.

Info Citoyen

 CLIQUEZ-ICI!



**Il est de votre devoir d'aller vous inscrire pour être avisé en cas d'avis d'ébullition, de mesures d'urgence et de fermeture de rues.**

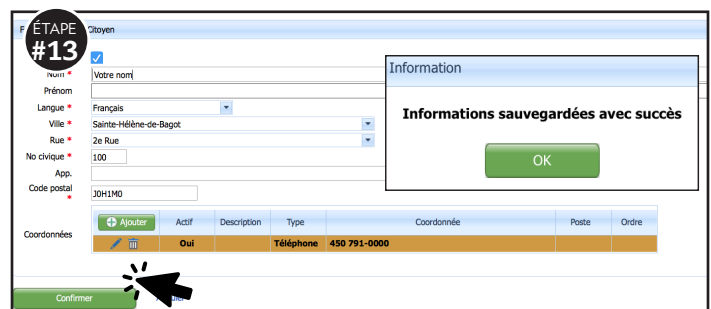
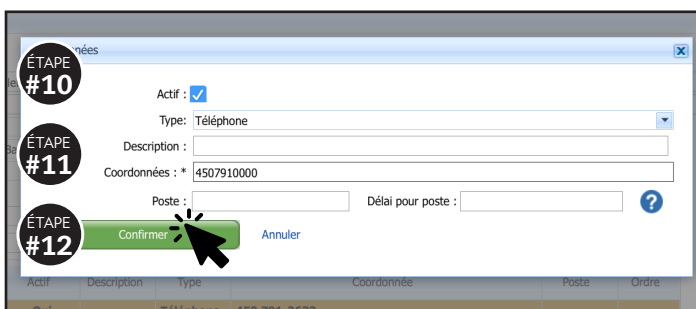
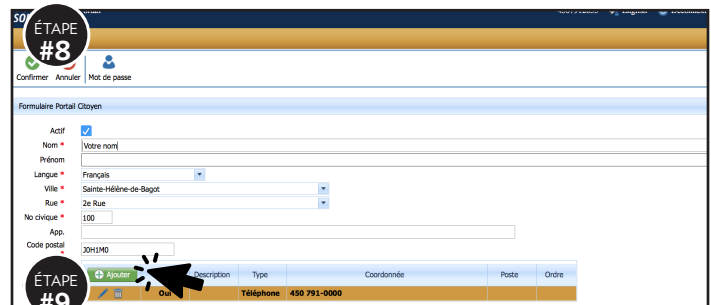
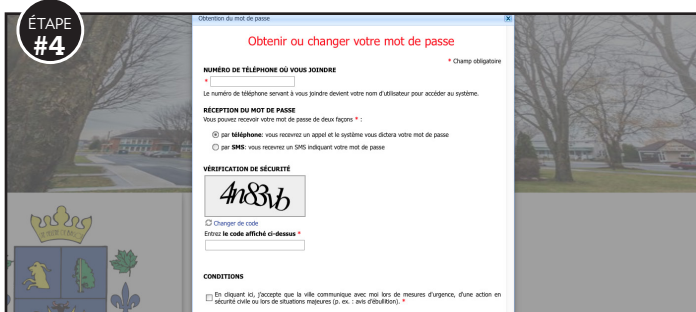
Voici les étapes pour s'inscrire à l'Info Citoyen :

1. Allez sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)
2. Cliquez sur l'Info Citoyen.
3. Cliquez sur Nouvel usager
4. Suivez les indications.
5. Cliquez sur Obtenir mot de passe.
  - Dans la minute qui suit, le téléphone sonnera ou bien vous recevrez un SMS (texto). Ceci est pour vous donner un mot de passe afin de finaliser l'inscription.
6. Votre numéro de téléphone sera déjà inscrit à l'écran.
  - Écrire le mot de passe
7. Cliquez sur Connexion
8. Entrez vos informations (nom, prénom, langue, ville, rue, numéro civique, appartement)
9. Cliquez sur le bouton vert AJOUTER afin de pouvoir ajouter votre numéro de téléphone pour recevoir les alertes.
10. A côté de TYPE : choisissez Téléphone ou SMS (vous désirez recevoir les alertes par téléphone ou texto?)
11. À côté de COORDONNÉES : entrez votre numéro de téléphone
12. Cliquez sur Confirmer
  - Vous pouvez entrer plusieurs numéros de téléphones pour une même adresse en répétant les étapes 9 à 12.
13. Cliquez sur Confirmer



Voici ce que vous verrez pour chacune des étapes lors de votre inscription.

**ÉTAPE #1** Allez sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)



## BESOIN D'AIDE?

Si vous n'avez pas Internet ou bien si vous avez besoin d'aide, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0 et il nous fera plaisir de vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Pour être certain d'être avisé, il est de votre devoir d'aller vous inscrire à l'Info Citoyen.

Prendre note que plus aucune communication papier ne sera distribuée de porte en porte lors d'avis d'ébullition. Toute alerte sera communiquée par appel téléphonique (sur votre cellulaire ou téléphone fixe de maison) ou par SMS (texto).